

Argelès

N°137
Nov. / Déc. 2017

Magazine municipal d'information
Ville d'Argelès-sur-Mer

CŒUR DE VILLAGE

DOSSIER

Un village plus
attractif et convivial
pages 6 - 8



Argelès
sur-mer
la naturelle

SOMMAIRE

Un œil dans le rétro

Pages 4-5



Dossier

Le centre-ville fait peau neuve

Pages 6-8



Travaux

La chapelle Saint-Jérôme se refait une beauté

Page 9



Actualité

La ville a sa Toile du Soleil

Pages 10-11



Vie municipale

Sécurité : bon bilan pour la saison estivale

Pages 12-13



Service public

La ville évolue, son PLU avec elle

Pages 14-15



Agenda culturel

Un Noël *made in* Argelès

Pages 16-17



Rétrospective

Les temps forts de l'année 2017

Pages 18-19



Directeur de la publication

Antoine Parra,
Maire d'Argelès-sur-Mer
Allée Ferdinand Buisson
66700 Argelès-sur-Mer
Tél. 04 68 95 34 58

Rédaction et maquette

Service Communication

Crédits photographiques

Service Communication
F.Hedelin

Imprimerie

Imprimerie Salvador (Elne) Papier 100% recyclé.



Document imprimé
sur Satimat green 115g,
papier recyclé
fabriqué en France

Édito



“ Soyons nombreux à participer à toutes les opérations de solidarité de cette fin d’année. ”

Un cœur de vi(11)e qui bat

Nous attendions le premier coup de pelle avec impatience, il a été donné le 3 octobre avec toute l'équipe municipale ! Le chantier de piétonnisation de l'avenue de la Libération est lancé, et en bonne voie. Avec un planning respecté, qui inclura une pause prévue pendant les fêtes.

Nous avons cherché à concilier au maximum travaux et activités économiques, en relation avec les commerçants et entreprises intervenantes. Le cœur de ville continue à battre. Et il faut que nous y soyons tous attentifs en maintenant nos habitudes de fréquentation et d'achat.

Cette opération de rénovation du centre urbain et historique ne consiste pas en de simples ajustements limités, ni en retouches portées çà et là. C'est un projet ambitieux, d'ensemble, qui va profondément et durablement modifier la manière de vivre notre ville et son territoire. Notre objectif est de retrouver un centre accessible et fluide, habité et convivial, animé et attractif.

Les fêtes de fin d'année approchent. C'est l'occasion pour les familles de se retrouver et d'oublier la morosité d'une année à l'actualité difficile.

La Ville, le service animation de l'office de tourisme et les commerçants proposent, autour du Village de Noël, toute une série de rendez-vous festifs en cœur de ville.

Et pour que Noël ne laisse personne au bord du chemin, soyons nombreux à participer à toutes les opérations de solidarité de cette fin d'année.

Avec le conseil municipal, nous vous donnons rendez-vous le vendredi 12 janvier à 18h30 à l'espace Jean-Carrère pour les vœux de la municipalité.

En attendant de vous y retrouver, bonne année 2018 à vous tous. Per molts anys !

Antoine PARRA
Maire d'Argelès-sur-Mer

55 pouponnières à poissons Biohut® installées dans le port

C'est un engagement fort de la part de la Ville en faveur de la biodiversité : 55 nurseries artificielles Biohut® ont été posées dans le port d'Argelès-sur-Mer le 29 septembre, au niveau de l'avant-port.

Le but de cette opération, la première de cette ampleur dans le département, est de protéger plusieurs larves et juvéniles d'espèces observées dans le port mais un peu plus rarement sur le reste du littoral.

Soutenir la pêche et le tourisme

Ces habitats artificiels installés le long des quais et/ou sous les pontons sont composés d'une cage en acier remplie de coquilles d'huîtres (cage nourriture), associée à une cage vide (cage protection). Ils protègent les post-larves et les nouvelles recrues quand, agressées par des prédateurs, elles cherchent à se rapprocher de l'habitat. Le loup, le poulpe, le sar à museau pointu et l'anguille devraient être les premiers bénéficiaires de ces dispositifs.

"L'objectif est double : soutenir l'activité économique liée aux petits métiers de la pêche et aller dans le sens d'un tourisme durable", explique le maire Antoine Parra.

Ce déploiement suit les préconisations du Parc naturel marin du golfe du Lion, dont Argelès-sur-Mer fait partie, et dont le plan de gestion insiste sur la nécessité de préserver et de diversifier les habitats de poissons dans les infrastructures portuaires. Un suivi scientifique sur 4 ans sera assuré par la société prestataire Ecocean en collaboration avec Philippe Lenfant, docteur en océanographie biologique à l'Université de Perpignan.

Les Enfants de la Mer associés au projet

Dans le cadre du programme municipal "Enfants de la Mer", une classe de CM2 de l'école Curie-Pasteur et un groupe d'enfants de l'Institut d'Éducation Motrice Galaxie ont participé à la journée d'installation. Ils ont rencontré l'un des pêcheurs "petit métier" du port et se sont prêtés au jeu de trois ateliers : l'un sur le cycle de vie des poissons, l'autre sur la fabrication des nurseries et un dernier leur a permis d'assister à leur mise en place en direct avec un plongeur.

Journées européennes du patrimoine

Chapelles, ermitages, tours... le riche patrimoine argelésien s'est donné à découvrir les 16 et 17 septembre à l'occasion des portes ouvertes des Journées européennes du patrimoine. Avec 8 sites à découvrir, 3 visites guidées à suivre et 2 équipements culturels qui ouvraient gratuitement leurs portes, la manifestation a été un beau succès avec près de 1 500 participants.



Cabaret des Argelésiens

De la magie, du stand-up, et bien sûr de la chanson, le traditionnel Cabaret des Argelésiens a encore démontré que la commune ne manquait pas de talents. Loin de là ! Nombreux étaient les spectateurs venus assister à cette édition consacrée aux années 80. Au total, ce sont 800 € qui ont été récoltés au profit de l'association Foment de la Sardane et 1 320 € pour le Secours Populaire et la Croix Rouge.

Un bébé, un livre

79 : c'est le nombre de nouveaux petits Argelésiens venus rajeunir la population locale en 2016. Il est de tradition que leur arrivée soit saluée par toute l'équipe municipale chaque année. Ils ont donc été accueillis samedi 14 octobre, en compagnie de leur famille, à la médiathèque Jean-Ferrat. L'occasion de remettre à chacun de ces bébés leur tout premier livre, qui permettra à leurs parents d'y consigner ces premiers jours du reste de leur vie.



Trobada geganterera

Du 16 au 24 septembre 2017, les fêtes de la Saint-Côme et Saint-Damien ont battu leur plein, avec en point d'orgue, un défilé qui a rassemblé des dizaines de *gegants* et *capgrossos* venus de 16 *collas* de toute la Catalogne. Tous se sont réunis pour un très joli bal *conjunt* sur la place Gambetta.

Le centre-ville fait peau neuve

Vous avez sans doute déjà remarqué les tractopelles et le chantier de piétonnisation de l'avenue de la Libération, lancé le 3 octobre. Mais saviez-vous que derrière les portes des commerces et des habitations, le centre-ville d'Argelès-sur-Mer s'offre aussi une belle cure de jouvence ?

107 logements du centre ancien réhabilités grâce à l'OPAH

Initiée par la Ville en février 2012 et prolongée plusieurs fois (succès oblige), l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) arrive à son terme le 31 décembre et elle aura largement contribué à la rénovation du centre historique.

Ce dispositif s'adresse aux propriétaires bailleurs, aux occupants, et aux accédants afin d'améliorer leurs conditions d'habitation, en luttant notamment contre la précarité énergétique et l'habitat dégradé.

Encourager les résidences principales

En janvier 2017, ce sont plus de 4 millions d'euros de travaux qui avaient déjà permis de renover 107 logements sur le centre ancien. Le périmètre concerné regroupe en tout 2 800 logements et il s'agit d'encourager la multiplication de résidences principales en cœur du village via des subventions et des abattements fiscaux pour renover les biens immobiliers.

Une prime pour les accédants

Une subvention de la ville d'Argelès-sur-Mer est proposée aux accédants. Les propriétaires bailleurs qui conventionneront leurs logements en loyer social et/ou très social peuvent également bénéficier de primes du conseil départemental. Bon à savoir également, de nouvelles aides de la Région complètent le dispositif. Il s'agit d'un éco-chèque d'un montant de 1 500 euros pour les propriétaires occupants et 1 000 euros par logement pour les bailleurs pour tous les travaux d'économies d'énergies.

Vous désirez en savoir plus sur l'OPAH et les aides auxquelles vous pouvez prétendre : prenez rendez-vous (gratuit) avec Olivier ou Gaïané, conseillers Urbanis (le cabinet en charge de l'opération) ; tous les mardis et vendredis de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.

Infos. 04 68 98 85 89 ou argelessurmer@urbanis.fr

"Je n'aurais pas pu faire sans ces aides"

Lydia Sanchez est propriétaire d'une maison dans le village. Les subventions reçues dans le cadre de l'OPAH lui ont permis d'engager pour plus de 20 000 euros de travaux.

Réfection de la toiture, isolement des combles, remise aux normes électriques et chauffage, remplacement des menuiseries, réfection de la cuisine et de la salle de bain : la maison est désormais entièrement réhabilitée. "Je n'aurais pas pu faire sans ces aides", confie-t-elle. "Absolument pas ! J'habiterais encore dans une maison verte, à moitié cassée. J'aurais fait les choses petit à petit". Elle a confié la plupart des travaux à un artisan d'Argelès-sur-Mer, Gérard Bignaux, qui a retrouvé des chevrons et des colombages dans les murs. Laissés apparents, ils laissent imaginer ce qu'a pu être autrefois la maison de Lydia.





"Sans le FISAC, nous aurions dû différer certains travaux"

FISAC : vos boutiques rénovées et embellies



Avec 114 000 € consacrés à la rénovation de 23 commerces du village, le FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) a largement contribué à donner un coup de jeune au cœur de ville. Au plan national, ce fonds a été mis en place pour lutter contre la dévitalisation des centres ville et peut être sollicité pour redynamiser et embellir les locaux des commerçants. Au final, la subvention est versée à part égale par la Ville et par l'État.

Les bénéficiaires retenus voient pris en charge à hauteur de 38 % de la somme investie des travaux de rénovation (peinture, réfection de façade, changement de mobilier...) ou de mises aux normes (accessibilité des personnes à mobilité réduite, sécurisation, plomberie, réseau électrique...).

Jusqu'à 9 500 € de subvention

"C'est une opération de grande envergure qui s'achève et nous en sommes très fiers", se réjouit Isabelle Moreschi, élue chargée du commerce. "Elle a débuté en juin 2013 pour s'étaler sur quatre ans. Et tout du long, il faut souligner l'aide apportée par la Chambre de Commerce et d'industrie de Céret, la DIRRECTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et la chambre des métiers, qui ont suivi de près chaque dossier".

Le plafond maximal de l'aide était de 9 500 € par commerce.



Il y a un peu plus de six mois, Jeannot et Frédérique Estève reprenaient la boucherie de la place dels Balls, fondée il y a quarante ans par la famille Fabre. Un aboutissement pour ces deux Argelésiens qui rêvaient depuis toujours d'ouvrir leur commerce dans leur village. "On s'est beaucoup investis dès le début et le fonds Fisac nous a permis de mettre en route très rapidement toute une série de rénovations", explique Frédérique. Devanture et vitrines repeintes, électricité refaite, faïence et marbres remplacés, nouvelles machine à steak haché et caisse enregistreuse, cave de maturation, et un store banne pour protéger les produits du soleil. "On s'est donné les moyens de bien faire ! Mais il certain que sans le FISAC, nous aurions dû différer certains travaux. L'aide n'est pas négligeable !" Quant au chantier du centre-ville ? "Bien sûr il y a un peu de nuisances, mais c'est le prix à payer. À terme, ce sera profitable. Les voitures parties, les enfants pourront jouer tranquillement dans la rue. Cela encouragera les familles à rester en terrasse et à consommer d'avantage dans le cœur de ville."

Le point sur les travaux

La piétonnisation de l'avenue de la Libération en marche

Le chantier de piétonnisation de l'avenue de la Libération est entamé depuis début octobre et durera huit mois en tout. À terme, l'avenue de la Libération, axe très fréquenté en cœur de ville, sera entièrement piétonne entre la rue Anatole-France et le carrefour avec la route Nationale. Les travaux actuels concernent les réseaux humides : eaux usées et potable par la communauté de communes, eau pluviale par la Ville. À partir de décembre, ce sera au tour des réseaux secs de faire l'objet de rénovation et de modernisation : électrique par Enedis (ex-EDF) et éclairage par le Sydeel. Les marchés du mercredi et du samedi matins sont décentrés en partie vers la rue du 14-Juillet. Le chantier sera arrêté entre le 15 décembre et le 7 janvier, pour les fêtes de fin d'année.



"Les commerces du secteur restent ouverts", insiste Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer. "Chaque Argelésien peut contribuer à la réussite de ce projet en continuant à fréquenter les commerces du centre-ville, nous veillons à ce que les commerces soient toujours accessibles. Durant toute la période des travaux nous serons d'une vigilance permanente sur le respect des délais d'exécution afin que le calendrier présenté soit respecté."

"Les commerces du secteur restent ouverts", insiste Antoine Parra, maire d'Argelès-sur-Mer. "Chaque Argelésien peut contribuer à la réussite de ce projet en continuant à fréquenter les commerces du centre-ville, nous veillons à ce que les commerces soient toujours accessibles. Durant toute la période des travaux nous serons d'une vigilance permanente sur le respect des délais d'exécution afin que le calendrier présenté soit respecté."

Le mobilier urbain retenu et l'implantation de nouveaux espaces verts devraient permettre de créer de nouveaux espaces de convivialité et donner à notre centre-ville une nouvelle jeunesse.

Infos travaux : 04 68 95 34 23

Les commerçants soutenus pendant les travaux



Pour accompagner les commerçants pendant le chantier, la Ville a présenté au Régime Social des Indépendants (RSI) un dossier de demande d'aide pour les boutiques situées dans la zone de travaux. Il s'agit de demandes d'exonération des cotisations ou de demandes de versement d'indemnités compensatoires. Il incombera au RSI, ou au dispositif qui le remplacera au 1^{er} janvier 2018, de statuer sur ces requêtes. Par ailleurs, une délibération du Conseil Municipal a été votée pour qu'ils bénéficient d'un abattement sur le droit de terrasse qu'ils payent habituellement.

La chapelle St-Jérôme se refait une beauté

Posée sur les flancs du massif des Albères, dominant la mer et la plaine du Roussillon, la chapelle Saint-Jérôme est en cours de rénovation. Mêlant des éléments d'architecture romane et préromane, ce petit bijou patrimonial qui pourrait remonter au X^e siècle est en péril. L'infiltration des eaux pluviales dans les maçonneries a fortement attaqué l'édifice, qui fait actuellement l'objet de travaux de confortement. Un second chantier prévoit la restauration des couvertures, des élévations extérieures et des décors peints. Coût total de l'opération : 102 170 € HT, pris en charge à 10,24 % par la commune. Pour le reste, l'Association Touristique pour la Sauvegarde des Ermitages a lancé un appel à souscription. Dimanche 26 novembre 2017

à 16h à la salle Ferdinand-Buisson, **le spectacle Benvinguts à Turet'land** sera joué par les comédiens du Grup Ultrera afin de soutenir cette initiative. Il s'agira d'une comédie mettant en scène un parc d'attractions culturelles où sont concentrés une centaine de peuples menacés d'extinction.

- Pour faire un don, rendez-vous sur www.fondation-patrimoine.org

Pour faire le plein... d'électricité !



Deux nouvelles bornes permettant de recharger son véhicule électrique vélo ou voiture- seront en service fin novembre. L'une se situe au croisement de l'avenue Cami-Trencat et de l'allée Ferdinand Buisson (au niveau du parking de la mairie) ; l'autre à l'avenue du Grau. Elles permettront de recharger deux véhicules simultanément. Ce service payant est accessible par abonnement ou ponctuellement en téléchargeant l'appli Révéo. Le Sydel 66

(Syndicat Départemental d'Énergies et d'Électricité du Pays Catalan) a été maître d'œuvre et maître d'ouvrage de ce chantier.

- Plus d'infos sur www.reveocharge.com

Un terrain de padel tout neuf

Les terrains de tennis municipaux situés avenue Molière possèdent désormais un court exclusivement dédié au padel, ce sport de raquette très en vogue. Dérivé du tennis et du squash, il se joue sur gazon synthétique dans un espace plus petit, encadré de murs et de grillages.



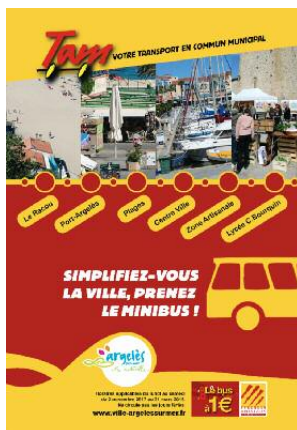
Argelès-sur-Mer à sa Toile du Soleil



Connues dans le monde entier, les Toiles du Soleil fabriquent des toiles artisanales colorées de tradition catalane dans le petit village de St-Laurent-de-Cerdans. Avec des boutiques au Japon ou à New-York, leurs nappes, rideaux ou transats connaissent un beau succès. Argelès-sur-Mer a désormais une toile à son nom, puisqu'à la demande d'Antoine Parra, un motif dédié à la commune a été créé par Henri Quinta, le directeur artistique de l'entreprise.

● Les boutiques et points de vente sur www.toiles-du-soleil.com

TAM : nouveaux horaires, nouveaux circuits



Depuis le 2 novembre, exit le train bus, place au minibus ! Comme chaque année, jusqu'au 31 mars 2018, le TAM (pour Transport Argelès-sur-Mer) sera assuré par un minibus du Conseil départemental pour le compte de la Ville. Deux circuits couvrent l'ensemble d'Argelès : le centre-ville, Le Racou, Argelès-plage, la zone artisanale et le lycée Christian Bourquin. Et vous pourrez compter sur deux rotations le matin et deux l'après-midi, du lundi au samedi (sauf les jours fériés).

Une brochure détaillant les horaires et les circuits est disponible en mairie et à l'Office municipal de tourisme, ainsi que dans les navettes.

Coût du trajet : 1 € (valable 1h et sur l'ensemble du réseau départemental) ou 8 € la semaine. Notez que le billet est aussi valable sur l'ensemble des cars départementaux.

● Infos voyageurs (Conseil départemental) : 04 68 80 80 80

Lancement de la collection *Histoire(s) d'aquí*

Elle vous plongera dans les petites et grandes histoires du patrimoine naturel, bâti ou historique de la ville : la collection Histoire(s) d'aquí, une collection 100% argelésienne, est née ! Son premier opus se consacre à la vie des Argelésiens pendant la Première Guerre mondiale et sera disponible à partir du 2 décembre au prix de 6 euros à la Casa de l'Albera et au Mémorial du camp.



● *Les Argelésiens et la Grande Guerre*, collection Histoire(s) d'Aquí, 64 pages, 6 €.

Rencontres pro du tourisme

Une centaine de professionnels du secteur du tourisme se sont retrouvés à la cave Deprade-Jorda le 5 octobre dernier à l'initiative de l'Office municipal de tourisme. L'occasion de dresser le premier bilan d'une saison jugée bonne, avec une enquête de conjoncture qui montre un regain d'intérêt très marqué pour le tourisme vert et les activités de plein air (randonnée, VTT, trail...). "Les séjours sont de plus en plus courts et les réservations de plus en plus tardives, ce qui a rendu la saison complexe et fatigante pour les professionnels", a noté Jean-Florent Boineau, le directeur de l'Office de Tourisme.

Argelès-sur-Mer continue de séduire la clientèle étrangère avec 21 % d'estivants venus d'ailleurs et 67 nationalités comptabilisées à l'office. Dans les campings et les villages vacances, les Allemands étaient en tête, suivis par les Belges et les Hollandais. Pour la clientèle française, les Occitans étaient les premiers, les habitants de la région Auvergne-Rhône-Alpes seconds, et ceux des Hauts-de-France troisièmes.

La conférencière Laurence Body est intervenue sur le thème du tourisme expérientiel, autrement dit la nécessité de proposer d'avantage d'émotions et de vécu dans les produits touristiques.



La MLJ a déménagé



La Mission Locale Jeunes (MLJ) a inauguré lundi 16 octobre ses nouveaux locaux dans le Parc d'activités économiques. Elle a investi 300 m² d'espace auparavant occupés par le Greta et mis à disposition gracieusement par la Ville afin de soutenir cette mission d'accompagnement des 16-25 ans. Les jeunes du territoire y trouveront un soutien précieux concernant la recherche de leur premier emploi ou d'un logement. "Un trait d'union nécessaire entre le monde de l'entreprise et les jeunes", a souligné le maire Antoine Parra, qui a insisté sur la qualité du service fourni, avec notamment 8 postes informatiques en libre-accès pour les jeunes. Six conseillers en insertion professionnelle et sociale et une assistante administrative sont là pour les aider à se retrouver dans les différents dispositifs dont ils peuvent bénéficier.

● Mission Locale Jeunes : 14, rue des martins-pêcheurs.
Tél : 04 68 95 38 30. Courriel : antenne.argeles@mlj66.org.
Ouvert du lundi au jeudi 8h-12h/13h30-17h et le vendredi 8h-12h.

Vœux du maire

Antoine Parra et son équipe municipale adressera ses vœux aux Argelésiens le vendredi 12 janvier à 18h30 à l'Espace Jean-Carrère.

Bain du Nouvel An

Lundi 1^{er} janvier

Encadré par les sauveteurs aquatiques, ce premier grand rendez-vous de l'année organisé par la Ville, réunit près de 300 participants.

L'événement s'achève par une collation offerte aux baigneurs et la remise par les membres de l'équipe municipale d'un diplôme attestant la véracité de l'exploit (!) réalisé.

Rendez-vous pour une mise à l'eau programmée à 10 h 30 à l'Esplanade Charles-Trenet



Sécurité : bon bilan pour la saison estivale

Une réunion a rassemblé en mairie l'ensemble des professionnels chargés de la sécurité le 21 septembre. Objectif : dresser le bilan des dispositifs mis en place durant l'été pour assurer la tranquillité de tous.

Chaque semaine pendant toute la belle saison, la préfecture, la sous-préfecture, la gendarmerie, la police municipale, les pompiers, les services techniques municipaux, la direction générale de la Sécurité intérieure (DGSI), et le peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (PSIG) se sont vus pour travailler en étroite collaboration. Des réunions hebdomadaires "qui ont porté leurs fruits", a constaté le préfet Philippe Vignes, qualifiant l'été 2017 de "saison calme malgré la poursuite de l'état d'urgence".

Il a notamment félicité l'ensemble des forces de sécurité pour leur réactivité lors du festival des *Déferlantes*. Un avis partagé par le colonel Noret, qui a salué le travail préparatoire réalisé en amont des grands rassemblements pour répondre à la menace terroriste (feu d'artifice, Axe Boat, festivités du 15 août...).

Renforts estivaux

Comme chaque année, des renforts logés par la Ville sont venus s'ajouter aux effectifs habituels. Le coût de cet hébergement s'élève à 110 600€ a précisé le maire Antoine Parra, qui s'est dit soucieux de "proposer des logements de qualité pour un travail de qualité". Face à un nombre très important de manifestations et d'animations estivales, le préfet a dit son souhait de voir le nombre d'événements rester constant, faute de quoi les effectifs ne pourraient plus suivre. Au niveau des pompiers, le nombre d'interventions (750) est en baisse pour cette saison et aucun feu n'a été à déplorer malgré de forts vents.

Vols de vélos et alcoolisation

Du côté des bémols, Antoine Parra déplore l'augmentation des vols de vélos, "d'autant que c'est un moyen de déplacement doux, encouragé par la Ville". La mise à disposition de parking à vélos est à l'étude.

Le maire a aussi dit son inquiétude face à l'arrivée massive de gens du voyage qui s'installent sur des terrains trop petits. "Les moyens communaux ne sont pas suffisants pour faire face", a-t-il expliqué.

Les phénomènes d'alcoolisation sur la plage, notamment en journée, ont aussi été évoqués. Le préfet aimerait que les établissements et associations en droit de vendre de l'alcool soient davantage sensibilisés à ce problème.

Le 16 juillet, deux policiers municipaux ont dû exceptionnellement faire usage de leur arme, un de leurs collègues ayant été percuté volontairement par un forcené en voiture. L'individu venait d'être interpellé après une altercation entre deux groupes au sortir d'une boîte de nuit.

La vidéosurveillance a une nouvelle fois été évoquée par Philippe Vignes, mais elle fait toujours débat au sein de l'équipe municipale.

Bientôt une réserve intercommunale de sécurité civile

Une réunion publique d'information sur la création d'une Risc (réserve intercommunale de sécurité civile) aura lieu mardi 28 novembre à 20h30, espace Waldec-Rousseau. Les maires de Sorède, Laroque-des-Albères, Villelongue-dels-Monts ont notamment été conviés, ainsi que le sous-préfet de Céret.

La Loi n°2004-811 de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 offre un cadre opérationnel et juridique aux maires qui souhaitent impliquer leurs concitoyens dans la gestion de crise, à travers la mise en place de ces réserves composées de bénévoles. Leur mission ? Assurer un rôle de sentinelle et de prévention, entre autres en matière de feux de forêts, risque majeur sur le territoire. Une Risc Côte Vermeille a déjà été mise en place en 2016.



Du côté de l'intercommunalité RAM : le guichet unique des futurs ou jeunes parents

Vous recherchez un mode d'accueil pour un enfant qui va bientôt naître ou est âgé de moins de 3 ans : le guichet unique d'information Petite Enfance confié au RAM communautaire répondra à toutes vos questions. Ce service itinérant de la communauté de communes Albères-Côte Vermeille-Illibérès est gratuit. Il s'adresse à toutes les familles du territoire. Son antenne argelésienne se situe allée Ferdinand-Buisson.

Les jeunes parents et futurs parents y profitent d'une présentation des différents modes d'accueil et services aux familles en cours sur le territoire. Ils y prennent connaissance des tarifs et des aides financières possibles, afin de déterminer le coût réel de la garde. Ils peuvent être orientés vers une pré-inscription pour leur enfant sur l'ensemble des EAJE (Établissement d'accueil du jeune enfant) de la communauté de communes et obtenir des informations sur les modes d'attribution des places. Bon à savoir aussi : le RAM propose des manifestations et des ateliers d'éveil. Pensez à consulter l'agenda !



RAM de la CCACVI - Allée Ferdinand-Buisson
Tél : 04 68 55 58 90 / 06 85 20 28 73 et 06 30 21 80 80
ramargeles@cc-acvi.com
● Plus d'infos sur www.cc-alberes-cote-vermeille-illiberis.fr,
rubrique Enfance/Jeunesse.

Tribune de l'opposition

Histoire d'eau. Magistrale manoeuvre politique de Pierre Aylagas lors de la reprise en régie de la gestion de l'eau par la commune. Cette action avait été appréciée par les argelésiens qui avaient vu le prix de l'eau baisser. Depuis, la loi Notre a été promulguée, et la gestion de l'eau incombe à l'intercommunalité, dont la présidence est assurée par Pierre Aylagas. La roue tourne, pas dans le bon sens pour les argelésiens, qui verront le prix de l'eau augmenter de 10 à 15%: ce n'est pas les dernières réunions d'informations qui permettront d'éclaircir cette question dans la mesure où elle n'a pas été abordée. Le président Aylagas va donc réitérer l'opération, dans le sens inverse, c'est à dire moins cher pour les

autres communes et plus cher pour Argelès, ce qui lui sera d'une bonne aide pour une éventuelle réélection à la présidence. Notre maire qui "agit bien sur dans l'intérêt de tous les argelésiens" comme il se plaît à le dire ne devrait-il pas s'élever contre les pirouettes de son mentor en mentionnant ce que les argelésiens ont déjà versé et leur éviter ainsi de payer une seconde fois et limiter ainsi cette hausse. Messieurs nous demandons davantage de clarté dans vos annonces.

Brigitte De Capèle / Philippe Rius / Laurent Madern

L'info municipale en direct Une newsletter ...

La Ville d'Argelès-sur-Mer édite une newsletter. Chaque semaine, elle vous informe sur l'actualité de la commune et les événements exceptionnels. Pour la recevoir directement sur votre boîte mail, inscrivez-vous en un clic sur la page d'accueil (www.ville-argelessurmer.fr), rubrique « Lettre d'information », en bas de page.



... et une page Facebook

La page Facebook municipale d'Argelès-sur-Mer complète la panoplie des nombreux outils et supports d'information déjà proposée au public. Consultez la page Facebook : facebook / ville d'Argelès-sur-Mer

Suivez notre chaîne youtube

Pour suivre l'actualité de votre ville en 25 images par seconde, abonnez-vous à la chaîne youtube "Argelès-sur-Mer". Dans la playlist "Actualités Municipales", vous pourrez visionner des reportages sur les petits comme les grands événements de la commune.



Pacs : dites-vous oui en mairie !

Plus besoin de vous déplacer au tribunal. L'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la mairie depuis le 1^{er} novembre 2017. Infos au 04 68 95 34 20.

La ville évolue, son PLU avec elle

Adopté le 30 avril dernier après trois ans de concertation et d'enquête publique, le PLU de la ville va être révisé. Objectifs principaux : soutenir le développement des entreprises dans la commune et créer des logements.

Face à un environnement qui évolue sans cesse, le PLU (Plan Local d'Urbanisme), régi par les dispositions du code de l'urbanisme, doit permettre de répondre très vite aux opportunités qui se manifestent sur le territoire. Il s'agit pour la commune de pouvoir s'adapter à toutes les situations afin de rester attractive et stimuler l'économie locale. Avec un ratio de 2,4 habitants par emploi, le dynamisme économique d'Argelès-sur-Mer est bon. Mais pour le maintenir, il faudra créer mille emplois d'ici 2025. C'est ce qui a incité l'équipe municipale à approuver le lancement de la révision du PLU avec plusieurs finalités en tête.

Réalisation d'une ZAC

Pour permettre aux entreprises du segment productif de s'implanter durablement et de travailler à l'année sur la commune, la Ville doit identifier du foncier disponible et adapté, tout en préservant les terrains agricoles. Depuis janvier 2016, la communauté de communes des Albères-Côte Vermeille-Illibéris porte le débat sur la localisation d'une future ZAC (Zone d'Aménagement Concerté), mais il incombe à la mairie de modifier son PLU pour pouvoir accueillir cette zone.

Créer des logements

Une zone s'étant libérée route de Collioure au niveau de l'ancienne pompe à essence aujourd'hui fermée, une possibilité de bâtir des logements, dont du locatif social, voit le jour. Cette opportunité doit être traduite dans le PLU.

Implantation des antennes relais

Plusieurs secteurs de la commune sont mal couverts par les opérateurs de téléphonie mobile en raison de l'absence d'antennes relais à proximité. Pas question d'équiper des secteurs proches d'écoles ou de bâtiments et sites classés, mais il reste néanmoins de nombreuses zones blanches qui pourraient être dotées d'une antenne dans des conditions d'intégration précises. C'est ce qui ressort d'une étude commandée à l'agence Stratégie Scout par la Ville, et dont les conclusions présentées aux opérateurs le 6 octobre seront restituées dans le PLU. La commune souhaite affiner des sites d'implantations préférés de concert avec les opérateurs.



Simulation de l'antenne-relais de la zone technique du port.

Des espaces refuge pour les campings

La révision du PLU va ouvrir la voie à un réajustement du périmètre de certains campings afin de leur permettre de se doter d'espaces refuge, nécessaires en cas d'inondations. Il s'agit de pouvoir les doter de meilleures conditions d'accueil.



Photo F.Hedelin

A savoir

Zoom sur... le service urbanisme



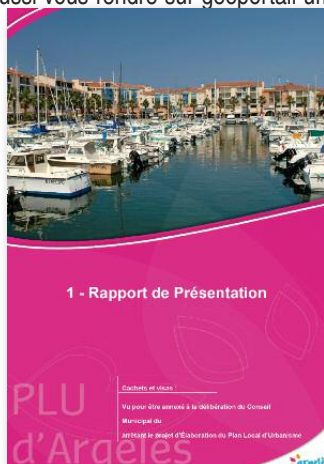
Adaptations réglementaires

La Loi ALUR (Loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové) impose une simplification des PLU en vigueur. Dans certaines zones, quelques adaptations s'avèrent nécessaires pour clarifier notamment des règles d'implantation et de hauteur dans les zones constructibles. Cette simplification permettra au PLU d'être mieux compris par les usagers.

Votre avis compte !

La révision du PLU devrait s'étaler sur 18 à 24 mois. Un registre sera ouvert au service urbanisme aux heures d'ouverture de la mairie et des réunions publiques auront lieu dès le début de l'année 2018. .

Pour consulter le PLU de la commune, inutile de vous déplacer ! Rendez-vous sur www.ville-argelessurmer.fr, rubrique Vivre, puis Urbanisme/Habitat. Vous pouvez aussi vous rendre sur geoportail-urbanisme.gouv.fr.



Les six agents du service urbanisme de la commune vous accueillent dans l'aile gauche de la mairie. Mais quelles sont leurs missions ? "Quand on dit urbanisme, les gens pensent tout de suite aux nouvelles constructions, mais le service est loin de se cantonner à ça !", explique Didier Winzer, le responsable du service. "Ces dix dernières années, au fur et à mesure que l'État a décentralisé, de nouvelles missions ont été confiées aux communes. Elles concernent en particulier les commerces ou la sécurité locale face à certains risques. Nous instruisons par exemple les licences accordées aux débits de boisson et aux restaurateurs, mission auparavant dévolue aux douanes. Nous devons répondre à des problématiques de calamités agricoles ou de débroussaillage". Le service a dû se former et un agent a été affecté aux projets structurants. "En fait, nous sommes un service à deux têtes", poursuit Didier Winzer, "avec d'un côté nos missions de service public (délivrer des infos de première main, instruire des demandes de permis de construire, gérer des demandes d'établissements recevant du public), et de l'autre de la stratégie à long terme, avec des dossiers à suivre au long cours (planification, contentieux, plan communal de sauvegarde...)". Si des infractions aux règles d'urbanisme sont constatées, deux agents du service sont assermentés pour intervenir au tribunal correctionnel de Perpignan.

Noël en fête



Un Noël *made in* Argelès-sur-Mer

Cette année encore, la Ville vous a concocté un Noël aux p'tit oignons ! Village de Noël, rifles, crèches... Découvrez le programme des festivités.

Village de Noël

Pour rencontrer le Père Noël et faire le plein d'activités (structures gonflables, atelier de maquillage, voitures à pédales, carrousel, balades en poney...), rendez-vous Espace liberté et dans le cœur de Village. Petite restauration et bodegas.

Contact : 04 68 81 10 15

Du 16 au 24/12 à partir de 12h. Jeune Public, gratuit.

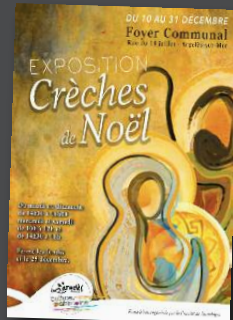
Crèches de Noël

Du 10 au 31 décembre, Foyer communal (rue du 14 Juillet)

Exposition de crèches artisanales de tous pays, organisée par le comité de jumelages.

Du mardi au dimanche de 14h30 à 18 h, mercredi et samedi de 10h à 12h et de 14h30 à 18h. Fermé le 25 décembre.

Tout public ; entrée libre.



Noël pour tous

Cette année encore, à l'initiative de la Ville et grâce au concours actif d'un groupe de bénévoles, des jouets, livres en bon état et autres cadeaux sont collectés. Cette action permettra à tous les enfants d'Argelès-sur-Mer de fêter Noël. Les dons pourront être déposés jusqu'au 15 décembre, du lundi au vendredi de 9h à 12h au foyer du 3^e âge, rue du 14-Juillet. Nous comptons sur votre générosité ! De même, toute famille ne pouvant acheter un cadeau à ses enfants peut se faire connaître à cette même adresse ou à l'Hôtel de Ville au CCAS (centre communal d'action sociale).

Infos. 04 68 95 34 21



AGENDA culturel

Galerie Marianne

Exposition collective ARG

L'association artistique argelésienne exposera du 15 au 25 novembre.

Galerie Marianne

Espace Liberté - Rue du 14-Juillet
Entrée libre

Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h, le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.



Chantal-Amélie Sédillière

Vernissage le 2 décembre à 11h. Présence de l'artiste les 29 novembre et les 2, 15 et 16 décembre.

Galerie Marianne

Entrée libre

Ouvert du mardi au samedi de 14h à 18h, Le mercredi et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.



Concours d'illuminations et de décorations

Du 19 décembre au 2 janvier, la municipalité organise son traditionnel concours d'illuminations et de décorations. Les inscriptions seront prises jusqu'au 18 décembre à 18 h à l'accueil de l'Hôtel de Ville, par téléphone (04 68 95 34 58) ou par courriel (accueil@ville-argelessurmer.fr). Ce concours est ouvert à tous les particuliers.

Un jury composé d'élus et de citoyens établira le palmarès (règlement complet disponible à l'accueil de l'Hôtel de Ville).

Une exposition consacrée à Viggo Dorph-Petersen

On lui doit l'hôtel Pams, la villa Drancourt et l'hôtel Gibrat à Perpignan, mais aussi le château de Valmy d'Argelès-sur-Mer, celui d'Aubiry de Céret ou celui du Parc Ducup, encore à Perpignan : l'architecte danois Viggo Dorph-Petersen était très en vogue dans la plaine du Roussillon à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle. Il a imaginé les trois derniers édifices pour chacun des enfants du grand industriel Pierre Bardou-Job, celui des papiers à cigarettes, et a longtemps été la coqueluche des grands bourgeois.



Empruntant aux châteaux de Bavière, ses réalisations correspondent aux aspirations d'une certaine classe sociale émergente à la Belle Époque, avide d'exotisme nordique. À partir du 25 novembre, l'exposition "Les châteaux d'Aubiry, du Parc Ducup et de Valmy : héritage et patrimoine", réalisée par des étudiants en Master de l'Université de Perpignan, rendra hommage à l'œuvre de cet architecte singulier qui a durablement marqué la région de sa patte. À ne pas manquer !



"Les châteaux d'Aubiry, du Parc Ducup et de Valmy : héritage et patrimoine", du 25/11 au 15/12, du mardi au samedi 14h-18h. Espace Jules-Pams, 1er étage. Entrée libre.

Les Musicales se poursuivent

Jusqu'en mai, le festival des Musicales propose aux Argelésiens une ambitieuse série de concerts et de ciné-opéras sur le thème "Presque classique". Ne manquez pas ces deux rendez-vous, gratuits pour les moins de 18 ans !

Les Guitares Improvisables

Duo de guitares, avec Valérie Duchâteau et Antoine Tatich. Au cœur de la partition improvisée se trouve la musique, toute la musique : classique avec des pièces pour guitare de Sor, Tarrega ou les "tubes" des grands compositeurs comme Bach, Vivaldi, Mozart, Chopin, Offenbach ou Delibes...Sud-Américaine, country ou jazz avec Carlos Gardel, Pernambuco, Scott Joplin, Django Reinhardt ou encore Marcel Dadi.

Dimanche 19 novembre 2017 à 17h à la Galerie Marianne - Tarif : 5 €, gratuit pour les -18 ans



L'harmonie Presque classique !

Proposé par la Lyre Argelésienne. L'harmonie d'Argelès-sur-Mer dirigée par Éric Louis vous présente son grand show annuel "Presque classique !". Composée d'un groupe intergénérationnel de 10 à 80 ans, elle interprétera les Marches de Strauss (russe, perse et égyptienne), un medley des Beatles, Klezmer Karnival, et bien d'autres surprises musicales !

Samedi 2 décembre 2017 à 20h30 Espace Jean-Carrère (avenue Molière) Tarif : Libre participation



Janvier

On se compte !

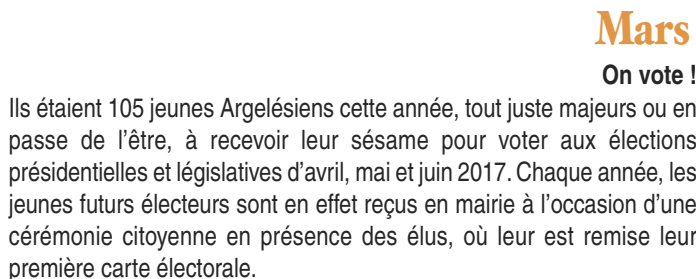
10 279 Argelésiens : c'est le nombre d'habitants annoncé par l'INSEE au 1^{er} janvier 2017 (recensement de 2014). Une augmentation de la population qui lui permet de rester dans le peloton de tête des communes du département, et l'une des plus dynamiques de la côte.



Février

On en parle...

Argelès-sur-Mer initiatrice d'un mondial de pétanque... givrée ! C'était une opération pour le moins originale organisée en février dernier par l'office de tourisme à la station de La Plagne. Ce tournoi de pétanque sur neige a touché des centaines de touristes intrigués, amusés, puis intéressés par la démarche en vue de réfléchir à leur future destination d'été.



Mars

On vote !

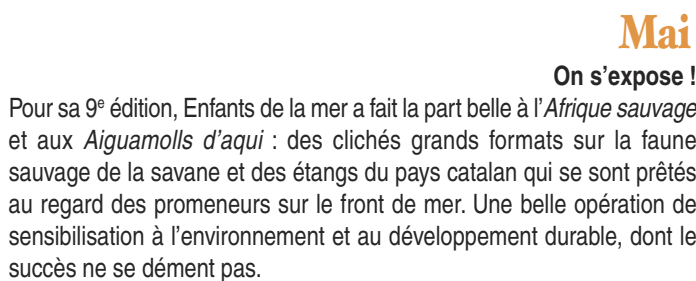
Ils étaient 105 jeunes Argelésiens cette année, tout juste majeurs ou en passe de l'être, à recevoir leur sésame pour voter aux élections présidentielles et législatives d'avril, mai et juin 2017. Chaque année, les jeunes futurs électeurs sont en effet reçus en mairie à l'occasion d'une cérémonie citoyenne en présence des élus, où leur est remise leur première carte électorale.



Avril

On plante...

Rendez-vous était donné au printemps à toutes les mains vertes à l'occasion de *Jardin en fête*, réunissant pépiniéristes et ateliers verts. Une passion partagée par la jeunesse, qui s'est investie dans la création d'un jardin partagé devant l'école Curie-Pasteur et la plantation de bucoliques bandes fleuries le long de l'avenue des Trabucaires.



Mai

On s'expose !

Pour sa 9^e édition, Enfants de la mer a fait la part belle à l'*Afrique sauvage* et aux *Aiguamolls d'aquí* : des clichés grands formats sur la faune sauvage de la savane et des étangs du pays catalan qui se sont prêtés au regard des promeneurs sur le front de mer. Une belle opération de sensibilisation à l'environnement et au développement durable, dont le succès ne se dément pas.



Juin

On déménage...

Ouvert en février 2014 à l'espace Jules-Pams de Valmy, le Mémorial du camp d'Argelès-sur-Mer a intégré de nouveaux locaux au 26, avenue de la Libération, en plein centre-ville. Il est consacré à un épisode douloureux de l'histoire locale : l'internement de 200 000 Républicains ayant fui le franquisme en 1939. Plus de 10 000 visiteurs annuels, venus autant de France que d'Espagne, sont attendus dans cette nouvelle configuration.

Juillet

On fête en musique !

Dans le magnifique cadre du parc de Valmy, les Déferlantes se sont offerts un plateau de choix pour la 10^e édition du festival : Sting, Manu Chao, Renaud, Iggy Pop, Midnight Oil, LP, Jain, Calypso Rose, Ibrahim Maalouf... et l'incontournable parrain, Cali. Rendez-vous est déjà donné du 7 au 10 juillet 2018 pour 4 jours de concerts, de découvertes et de belles rencontres, à destination de tous les publics.



Septembre

On garde les traditions !

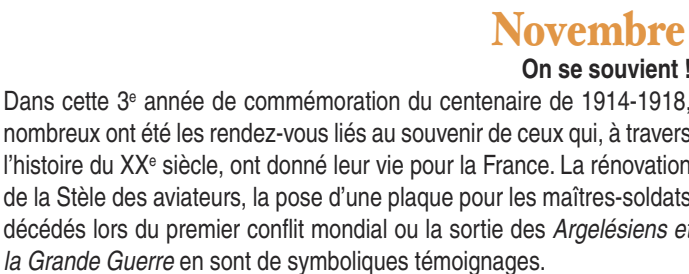
C'est un peu la fin de l'été et l'occasion de se retrouver autour de manifestations entre plage, port et village marquées du sceau de la catalanité : traditionnelles comme l'*aplec de sardanes* (42^e édition !) ou la *Trobada geganter* (rassemblement de géants) ou toutes récentes comme la *Trobada marinera* (rassemblement de barques catalanes) ou Les Diades (festivités autour de *correfocs*, *castells*, *bandas* et *bodegas*).



Octobre

On lance les travaux...

C'est parti pour la piétonnisation de l'avenue de la Libération ! Le premier grand chantier de réaménagement du centre-ville s'installe pour 8 mois au cœur du village. Des travaux qui ont impacté certains sens de circulation, mais s'attachent à maintenir l'activité des commerces, marchés et services. En attendant de se refaire une jeunesse, le cœur de village continue de battre !



Novembre

On se souvient !

Dans cette 3^e année de commémoration du centenaire de 1914-1918, nombreux ont été les rendez-vous liés au souvenir de ceux qui, à travers l'histoire du XX^e siècle, ont donné leur vie pour la France. La rénovation de la Stèle des aviateurs, la pose d'une plaque pour les maîtres-soldats décédés lors du premier conflit mondial ou la sortie des *Argelésiens* et la *Grande Guerre* en sont de symboliques témoignages.



Décembre

On se sent solidaire

Quand les fêtes de fin d'année riment avec solidarité... L'opération *Noël pour tous* a permis l'année dernière à plus de 96 familles démunies d'offrir des cadeaux à leurs enfants. Une générosité qui s'est également manifestée lors des manifestations organisées par le monde associatif autour du Téléthon.

Village d'Animations de Noël



Spécial Enfants

Samedi 16 décembre

Grande Parade illuminée avec le traineau géant du Père Noël, ses lutins et fidèles serveurs

Dimanche 17 décembre

Grand spectacle de Noël « Le Noël Féérique » orchestré par le magicien Sandou et toute son équipe

Mercredi 20 décembre

Déambulation musicale
Xicolatada
Parade de Noël

Samedi 23 décembre

Déambulation musicale

Village de Noël

Ambiance Festive,
chaque soir de 18h à 21h
avec le DJ résident du village de Noël
« Dj Select Aïoli »

Horaires du village :

Les samedi 16, mercredi 20 et samedi 23 décembre
de 10h à 12h et de 14h à 21h.

Le dimanche 17 décembre de 14h à 21h.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 16h à 21h.

Fermeture des animations pour enfant à 19h.

Fermeture du village de Noël, le dimanche 24 décembre à midi.

Crèches de Noël

du 10 au 31 décembre
Foyer communal

Rifles de Noël

les 23, 25, 27, 29, 30 décembre

le 1^{er} Janvier
Espace Jean Carrère



16
.....
24
DÉC.

ESPACE
LIBERTÉ
.....
ET COEUR
DU VILLAGE

ANIMATIONS
GRATUITES
.....
OFFICE DE TOURISME
SERVICE ANIMATION
TÉL/ 04 68 81 10 15